

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2024**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du 3 juillet 2023, le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 23-426 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2024, qui se tiendront le lundi (sauf mention contraire), en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, et qui débuteront à 18 h 30 :

- 22 janvier
- 5 février
- 19 février
- 4 mars
- 18 mars
- 2 avril (mardi)
- 15 avril
- 6 mai
- 21 mai (mardi)
- 3 juin
- 17 juin
- 2 juillet (mardi)
- 5 août
- 3 septembre (mardi)
- 16 septembre
- 7 octobre
- 21 octobre
- 4 novembre
- 18 novembre
- 2 décembre
- 16 décembre

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 juillet 2023.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA
Greffière